

Épinal, le 8 février 2022

## Évolution du surendettement des ménages dans le département des Vosges en 2021

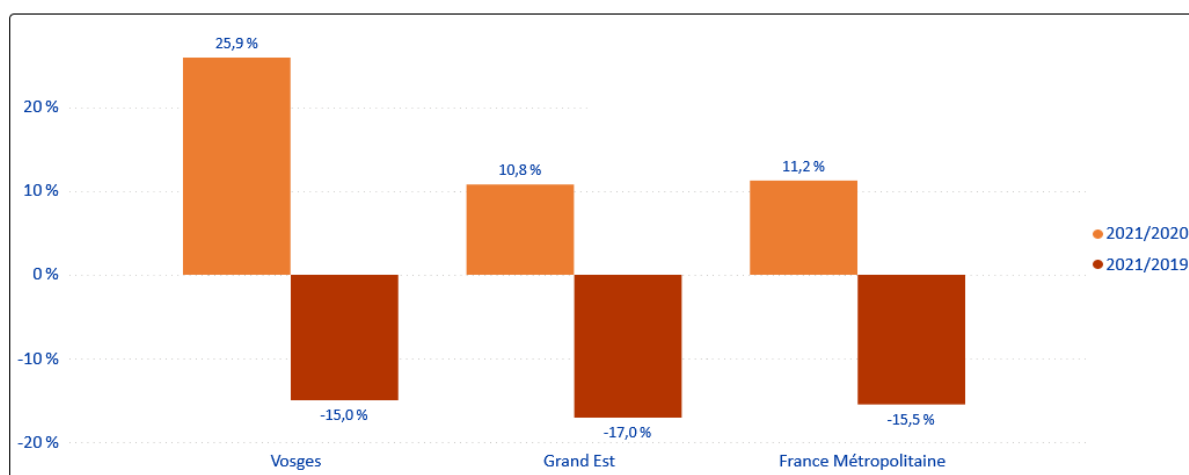
En 2021, le nombre de dossiers de surendettement déposés dans le département des Vosges a baissé de 15 % par rapport à 2019, année de référence compte tenu d'une année 2020 atypique<sup>1</sup>

En 2021, le nombre de dossiers de surendettement déposés baisse de 15 % dans le département par rapport à 2019.

Sur cette même période, le repli est de 17 % dans la région et de 15% en France métropolitaine.

875 dossiers ont été déposés dans le département des Vosges au cours de l'année<sup>2</sup>, dont environ 48 % par des personnes ayant eu recours à la procédure pour la première fois.

Dans le département des Vosges, comme dans le reste de la France, la crise sanitaire n'a pas donné lieu à une reprise du surendettement des ménages.



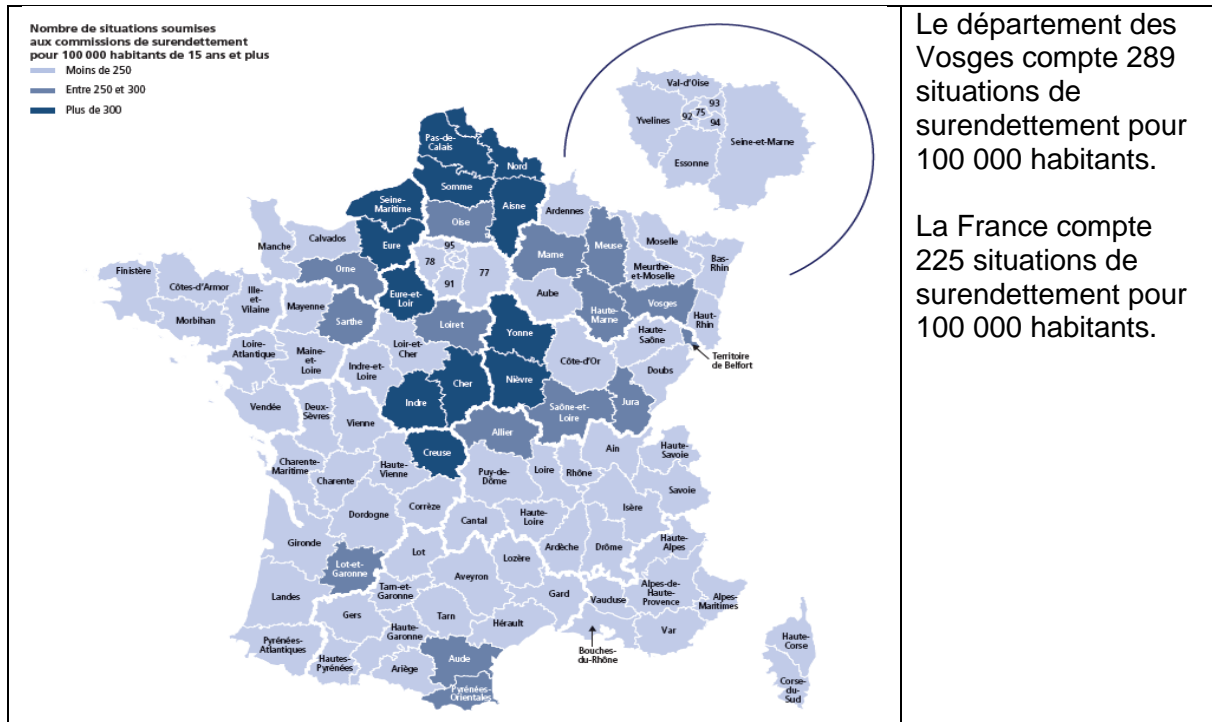
<sup>1</sup> Banque de France (2021), « Crise Covid-19 et surendettement des ménages : une baisse record du nombre de dossiers déposés en 2020 », *Bulletin*, n° 238/2, novembre-décembre.

<sup>2</sup> 695 dossiers de surendettement avaient été déposés dans le département des Vosges en 2020.

Dans le département, en 2021, l'endettement médian hors immobilier des ménages surendettés s'établit à 16 289 euros contre 17 170 euros dans la région et 16 075 euros en France.

47,6 % des procédures de surendettement ont donné lieu à un réaménagement des dettes, y compris avec effacement partiel (contre 47,8 % dans la région et 49% en France).

41,7 % des procédures de surendettement ont donné lieu à un effacement total des dettes dans le département (contre 42,8% dans la région et 40% en France).



Source : Banque de France

Retrouvez des informations plus détaillées, comprenant des éléments sur le surendettement en France, dans la région et dans le département, dans [l'enquête typologique 2021](#).

Dans le département des Vosges, la Banque de France va mettre en place :

- un correspondant inclusion financière (CORIF) de la Banque de France qui a pour objet d'être l'interlocuteur privilégié des intervenants sociaux et bancaires du département sur les sujets relatifs l'inclusion financière ;
- un conseil départemental de l'inclusion financière (CDIF) qui, sous présidence du directeur départemental de la Banque de France, vise à mieux connaître et faire connaître les dispositifs d'inclusion financière au sein du département, à diffuser le résultat des travaux de l'Observatoire de l'inclusion bancaire au sein des territoires et à capter les préoccupations et les attentes en matière d'inclusion financière. 10 à 15 personnes, prioritairement des praticiens et des représentants des secteurs bancaire, associatif et institutionnel y siègent.

Contact Banque de France :

Banque de France 21, avenue Gambetta 88000 ÉPINAL Tél : 03.29.64.41.00

Au titre de sa mission en matière [d'inclusion financière](#), la Banque de France a informé ou accompagné près de 3 millions de personnes en 2021.

Une information ? Une question ? Une demande ?

Nous sommes présents dans chaque département et vous accueillons à nos guichets sur rendez-vous ou par téléphone (34 14). Vous pouvez aussi nous joindre par courrier (Banque de France - TSA 50120 - 75035 PARIS CEDEX 01) ou sur notre site internet :

[www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr) / rubrique particuliers/inclusion financière.

Nos services : traitement du [surendettement](#), [droit au compte](#), [droit d'accès aux fichiers d'incident](#), service d'information [infobanque-assurance](#) et informations sur les autres [dispositifs d'inclusion financière](#) (plafonnement des frais d'incident bancaire, offre spécifique, microcrédit...)

**Inclusion financière / la Banque de France à votre service !**

**A propos de la Banque de France.** Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Suivez nous    

## Cabinet Bureau de la communication interministérielle

Tel : 03 29 69 88 88  
Mél : [pref-bci@vosges.gouv.fr](mailto:pref-bci@vosges.gouv.fr)

Place Foch  
88026 EPINAL Cedex

**Contact Banque de France :**

Banque de France 21, avenue Gambetta 88000 ÉPINAL Tél : 03.29.64.41.00